

19.00308

**Motion relative au PCAE**  
**(Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations)**

En présence de 32 membres élus (sur 54 au total)  
16 excusés  
6 absents

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire, réunie en Session ordinaire le 27 septembre 2019 sous la présidence de Philippe NOYAU

**Délibérant** conformément aux dispositions législatives et réglementaires,

**Considérant** que le PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations), dispositif d'aide aux investissements productifs, est un outil très utile pour faire face aux mutations des exploitations agricoles (agro-écologie, aléas climatiques, modernisation...),

**Considérant** une forte augmentation du nombre de dossiers déposés (318 en 2015, 539 en 2018, et 391 pour le 1er des 2 appels à projets 2019),

**Considérant** que les investissements soutenus par ce plan ont doublé, passant de 20 millions € en 2015 à 46 millions € en 2018,

**Considérant** qu'il existe une forte dynamique dans la rénovation de bâtiments volailles (environ 20 % des dossiers aidés et 30 % des aides versées), nécessaire pour le maintien des abattoirs de la région et de l'auto-alimentation de la France,

**Dénonce** la baisse régulière de l'enveloppe réservée par l'Etat au PCAE en Centre-Val de Loire (3,8 millions € en 2015, contre 1,6 en 2019) qui met en péril le dispositif PCAE et la mobilisation des fonds FEADER,

**Souligne** que la Région a compensé ce mouvement en augmentant son financement (0,6 millions € en 2015, et 2,7 millions € en 2018). Pour arriver à cela, elle a anticipé sur ses programmes des années suivantes,

.../...

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi n° 31/01/1924

Siret 184 500 130 00028

APE 9411Z

<https://centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr>

**Constate** que le montant de l'enveloppe de 1,6 million € attribué par le Ministère de l'agriculture pour le co-financement du PCAE en Centre-Val de Loire pour l'année 2019 se révèle très insuffisante vis les besoins matérialisés,

**Demande** que le Ministère de l'agriculture attribue pour le co-financement du PCAE en Centre-Val de Loire une enveloppe complémentaire de 2 millions € pour 2019.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibéré à Orléans le 27 septembre 2019  
Le Président,  
Philippe NOYAU

